

Intitulé de l'UE	Méthodologie de la recherche appliquée
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier : conseiller social DC

Responsable(s)	Heures	Période
France BOUVEZ Marie HESPEL	25	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Démarche de recherche et statistiques	25h	France BOUVEZ Marie HESPEL

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Démarche de recherche et statistiques : 10h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Démarche de recherche et statistiques : Français

Connaissances et compétences préalables
néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Utiliser les techniques de communication ◦ Récolter les informations et informer ◦ Argumenter son point de vue ◦ Maîtriser les outils de bureautique et de réseau ◦ Adapter sa communication au public visé • Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Donner son avis et transmettre ses connaissances et compétences • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles éthiques propres à son métier et au secteur d'activités ◦ Actualiser, enrichir ses compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel ◦ Analyser un problème en le replaçant dans son contexte (social, économique, politique)

Objectifs de développement durable



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'oeuvre.
- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.
- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

Acquis d'apprentissage spécifiques

L'objectif de cette UE/AA est de permettre à l'étudiant de comprendre, pratiquer et maîtriser les différentes étapes qui jalonnent toute recherche juridique et/ou sociale afin de l'amener à aborder sereinement la conceptualisation et la réalisation de travaux divers.

En vue de répondre aux compétences susmentionnées, les acquis d'apprentissage à atteindre par l'étudiant sont :

- Récolter des informations par le biais d'une recherche documentaire sur un sujet précis ;
- Traiter les informations : Présenter, synthétiser et trier ces informations (par le résumé, le tableau statistique, un schéma, un graphe....) dans le respect des notations des références bibliographiques ;
- Regrouper et ordonner les informations servant d'explication au sujet traité ;
- Exprimer son avis par la discussion des résultats obtenus en lien avec la problématique retenue.

Contenu de l'AA Démarche de recherche et statistiques

Chapitre 1 : Mener une recherche en sciences humaines

1.1 Scientificité et pluridisciplinarité

1.1.1. Sciences juridiques et sociales, sciences humaines

1.1.2. l'interdisciplinarité

1.2 Le thème, domaine de recherche

1.2.1. les paramètres objectifs

1.2.2. les paramètres subjectifs

1.3. Le sujet , champ de recherche

1.3.1. Sujet un choix clair et raisonnable

1.3.2. le raisonnement quintilien

1.4. La formulation du sujet

Chapitre 2 : Du sujet à la problématique

2.1 Notion de problématique

2.2 Qualités d'une bonne problématique

2.2.1. la qualité de clarté

2.2.2 la qualité de faisabilité

2.2.3. la qualité de pertinence

Chapitre 3 : L'exploration

3.1. Notion

3.2. Les lectures préparatoires

3.2.1. l'utilité de bien sélectionner ses lectures

3.2.2. Quelques conseils pour mener à bien les lectures exploratoires

Chapitre 4 : De la problématique à la question de départ

4.1 Notion

4.2. La construction de la question de départ

4.3. Les deux temps de la question de départ

Chapitre 5 : La recherche documentaire

5.1. En sciences sociales

5.2 En sciences juridiques

5.2.1 la législation

5.2.2. la doctrine

5.3. Quelques sources fiables

5.4. Qualité et la pertinence de la documentation

5.5. La rédaction du travail de recherche

5.5.1. exploiter les information

5.5.2. Synthétiser les informations

5.5.3. resituer l'information

Un séquençage des différentes séances est proposé en classe alternant théorie et exercices

Méthodes d'enseignement

Démarche de recherche et statistiques : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive

Supports

Démarche de recherche et statistiques : syllabus, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Démarche de recherche et statistiques

Ressources principales :

VANCAMPENHOUDT L., MARQUET J., QUIVY R., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Louvain-la-neuve, Editions Dunod, 2012.

ROMI R., *Méthodologie de la recherche en droit (3ème édition)*, Lexis Nexis, Paris, 2019, 132 p.

VAN DROOGHENBROECK J.-F., *Leçons de méthodologie juridique (2ème édition)*, Bruxelles, Larcier, 2016, 359 p.

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<p>L'évaluation des compétences de cette UE est réalisée via un travail de groupe.</p> <p>Elle portera sur un :</p> <ul style="list-style-type: none">• Ecrit (représentant 60% de la note finale de l'UE): réalisation et rédaction d'un travail à remettre le mercredi 25 octobre 2023, à 18h au plus tard, sur Moodle, en version pdf. Les dépôts par mail ne seront pas corrigés.• Oral (représentant 40% de la note finale de l'UE): ce travail sera défendu oralement lors de la dernière séance de cours à savoir le vendredi 27 octobre 2023 entre 13h30 et 17h30. <p>Le travail écrit doit être dactylographié, en Arial 12 (interligne 1) et comporter dix pages numérotées : une page d'introduction, huit pages de corps du travail et une page de conclusion. La page de garde, la table des matières et la bibliographie doivent être présentes dans le travail mais ne sont pas comptabilisées dans les dix pages.</p> <p>Le travail écrit est, principalement, réalisé lors des séances de cours. Les enseignants accompagnent les étudiants à chaque étape de leur travail.</p> <p>Les grilles d'évaluation du travail écrit et de la présentation orale sont disponibles sur moodle.</p> <p>! La présence et la participation lors des séances de cours sont prises en compte dans l'évaluation. La présence est donc obligatoire et l'absence injustifiée est non remédiable (quelle que soit la session d'examens):</p> <p>- en cas d'absence injustifiée par un certificat médical ou par un autre élément légalement opposable, l'étudiant obtiendra, de manière définitive, pour la présence et la participation, la note de 0 pour cette séance. Si l'étudiant est absent de manière injustifiée à plus de deux séances, il devra prendre contact avec les enseignantes responsables de l'AA et effectuer un travail écrit distinct et une présentation orale distincte (les dates de remise du travail écrit et de la présentation orale seront déterminées en fonction de la situation). Les absences injustifiées auront un impact sur la note de ce travail écrit.</p> <p>- en cas de plus de deux absences justifiées (par un certificat médical ou par un autre élément légalement opposable, ou en cas d'inscription au cursus après la séance), l'étudiant devra prendre contact avec les enseignantes responsables de l'AA et effectuer un travail écrit distinct et une présentation orale distincte (les dates de remise du travail écrit et de la présentation orale seront déterminées en fonction de la situation). Les absences justifiées n'auront pas d'impact sur la note du travail écrit.</p> <p><u>En cas de note inférieure à 10/20 à l'UE:</u></p> <p>Le groupe pouvant représenter en juin ou devant représenter en août l'AA "Démarche de recherche et statistiques" représentera un travail écrit et/ou une présentation orale en fonction de la/les partie(s) du travail ayant obtenu moins de 10/20. La présence à la consultation des copies dans ce cas est un élément indispensable. Le travail écrit est alors à remettre sur moodle selon les mêmes modalités, pour la session de rattrapage au plus tard le 24 avril 2024 à 23h30, la présentation orale aura lieu le 23 mai 2024 à 15h45(local à déterminer) et, pour la seconde session (août) au plus tard le 19/08/2024 à 23h30. La date de l'éventuelle présentation orale sera fixée en fonction de l'horaire d'examens.</p>
Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE	

Démarche de recherche et statistiques : **non**

Année académique : **2023 - 2024**